

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE PIERRE-DE SAUREL

AVIS PUBLIC

Avis est donné par la soussignée, greffière de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel, que le Conseil de la MRC a adopté, à sa séance ordinaire du 9 juin 2021, le règlement numéro 337-21 établissant les quotes-parts concernant certains travaux d'entretien de cours d'eau, soit :

- C2010 – Décharge du docteur Rousseau (Saint-David et Saint-Pie-de-Guire).

Ledit règlement est disponible, pour consultation, au siège social de la MRC, 50, rue du Fort, Sorel-Tracy, ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités membres de la MRC, durant les heures d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Internet de la MRC au www.mrcpierredesaurel.com/documents/reglements.

Donné à Sorel-Tracy, ce 11^e jour du mois de juin 2021.

La greffière,



M^e Joanie Lemonde